

Huberdeau, le 2 novembre 2000.

Bureau d'audience publiques sur l'environnement,  
Edifice Lomer-Gouin,  
575 rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

A qui de droit

Je vous écris une lettre que vous lirez peut-être si vous avez le temps..... nous  
d'Huberdeau et des environs disons **NON** à la **ligne Grand-Brûlé-Vignan**,  
cette ligne est indésirable et non nécessaire....  
cette ligne brisera à tout jamais la quiétude des lieux de nombreux endroits, la qualité de  
vie et le développement de nos municipalités....  
de plus la faune et la flore seront saccagées...  
nos terrains dévalués...  
nos paysages détruits...  
notre eau potable menacée...  
notre avenir hypothéqué.

Veillez cher Monsieur, vous servir de votre influence afin que notre environnement soit  
respecté. Vous remerciant à l'avance,

Je demeure,

Votre toute dévouée,



Francine Laurin Provost.

